



**Tous les personnels du collège vous souhaitent une bonne et heureuse année 2022.**

**Point Covid : En ce début d'année à risque, il nous faut poursuivre les efforts et continuer à respecter l'ensemble des gestes barrières préconisés dans le protocole sanitaire. Les élèves doivent venir tous les jours avec 2 masques (1 dans une poche plastique) qu'ils doivent changer entre 12h et 13h25. C'est ainsi que nous pourrions tous nous protéger de la Covid 19. Les projets d'actions, sorties... sont soumis à la situation sanitaire des semaines à venir.**

## 1- Sensibilisation des élèves de 6<sup>e</sup> aux compétences psychosociales (CPS)

De janvier à mars tous les élèves de 6e seront formés aux CPS. L'Organisation Mondiale de la Santé les définit comme « la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne », « l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adoptant un comportement approprié et positif à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement. » Avoir conscience de soi, avoir de l'empathie pour les autres, savoir communiquer efficacement, savoir résoudre les problèmes, prendre des décisions, gérer son stress et ses émotions...voici quelques-unes des compétences qui seront travaillées avec l'Association Aroéven.

## 2- Orientation, Options...

Nous avons distribué à tous les élèves de 6<sup>e</sup> 5<sup>e</sup> 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> générale la fiche de dialogue pour l'orientation. C'est un document important qui sert par exemple à exprimer à titre indicatif dans un 1<sup>er</sup> temps :

- Pour les 6<sup>e</sup> 5<sup>e</sup> 4<sup>e</sup>, le choix d'options : latin, atelier scientifique aéronautique, section sportive tennis de table, Langue et Culture Européenne Anglais ou espagnol (5<sup>e</sup>-4<sup>e</sup>). Une présentation du latin sera faite aux classes de 6<sup>e</sup>.

- Pour les 3<sup>e</sup>, les souhaits de passage en lycée général et technologique ou en lycée professionnel.

Ces fiches sont à rendre impérativement **avant le 14/01/2022**. Les demandes définitives auront lieu en Mai.

La permanence de la PsyEN (Psychologue de l'Éducation Nationale ex. Conseillère d'Orientation) est le mardi toute la journée (RV à la vie scolaire). Une procédure nationale d'orientation en ligne est en place : <https://ent.ac-poitiers.fr/>.

## 3- Elèves de 3e

**Stage 3<sup>e</sup> en entreprise** : le stage a lieu du 24 au 28/01/2022. Compte tenu de la situation sanitaire, les lieux de stage sont difficiles à trouver. Aussi, les élèves n'ayant pas de stage seront accueillis en classe, pour faire des révisions et travailler leur orientation. L'objectif est de faire découvrir le monde du travail aux collégiens et de recueillir des informations qui leur permettront d'élaborer leur projet personnel d'orientation.

Un oral est organisé le 09/03/2022. Les modalités précises seront données aux élèves par les professeurs principaux et seront consultables sur le site du collège. Les élèves de 3<sup>e</sup> n'ont pas cours ce jour-là.

**FOFE** : Le salon des Métiers de la Formation et de l'Orientation à l'Espace Carat aura lieu les 4 et 5/02/2022.

**Mini stages** : il s'agit de stages d'1/2 journée dans les lycées généraux, technologiques et professionnels pour découvrir une formation en immersion dans une classe ou dans les ateliers. Les élèves doivent s'adresser aux professeurs principaux.

**Réunion d'information sur l'orientation en fin de 3<sup>e</sup>** en présence d'un proviseur de lycée général et d'un proviseur de lycée professionnel : à programmer selon la situation sanitaire en Mars.

## 4- # NON au Harcèlement

Les élèves ne sont parfois pas tendres entre eux. Certains vivent mal l'attitude pénible d'autres élèves. Si nous sommes prévenus, par les élèves, par les parents, nous pouvons intervenir rapidement et régler le problème immédiatement. Une information a été délivrée à tous les élèves de 6<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> en début d'année. Nous participons au programme pHARe de lutte contre le harcèlement. Une information aux adultes est prévue : à programmer selon la situation sanitaire en Mars.

## 5- En cas d'absence

Les élèves absents doivent récupérer par eux même le travail à faire et les cours manqués. En cas de besoin, la vie scolaire se charge de photocopier ou scanner les cours lorsque les élèves en font la demande.

## 6- Téléphone portable

Nous rappelons que l'utilisation des téléphones est interdite au collège sauf activités pédagogiques sous la responsabilité d'un personnel qui l'autorise. Les élèves peuvent appeler à la vie scolaire en cas de besoin. Le téléphone est une source de conflits quotidiens entre les élèves. En cas d'utilisation interdite le portable est confisqué comme stipulé dans le règlement intérieur.

## 7- Interventions/Sorties/Voyages/Réunions

- Conseils de classes du 1<sup>er</sup> semestre du 17 au 28/01/2022. Les bulletins seront consultables sur Pronote.

- 21/01/2022 : Certificat de Formation Générale (CFG) blanc, 3<sup>e</sup> SEGPA et ULIS

- Remise des bulletins 6e, 5e, 4e & 3e SEGPA : à partir du 24/01/2022

- 11/01 et 01/02/2022 : Présentation des métiers du Bâtiment aux élèves de 3<sup>e</sup> inscrits

- 14/01/2022 : Présentation des métiers de la Police aux élèves de 3<sup>e</sup> inscrits

- 03/02/2022 : Intervention Police sur les dangers d'internet et le cyber harcèlement pour tous les 4e

Au moindre souci, vous pouvez nous contacter par téléphone (05 45 68 59 66) ou venir au collège pour nous rencontrer. L'équipe de direction, le Principal, M. Missou (<http://etab.ac-poitiers.fr/coll-gond-pontouvre>)